



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/11

Reçu en Préfecture le : 28/09/10
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 septembre 2011
D-2011/532

Aujourd'hui 26 septembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Nicole SAINT ORICE

Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations de matériels agricoles, parcs et jardins, espaces verts, sports et travaux publics. Signature des marchés. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations de matériels agricoles, parcs et jardins, espaces verts, sports et travaux publics, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier élaboré par la Direction des Parcs et Jardins.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot n° 1 – Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation de matériels des familles agricoles, espaces verts, sports et travaux publics du groupe KUBOTA et marques rattachées.

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 30 000 € TTC

Société DESTRIAN sur la base des prix unitaires proposés.

Lot n° 2 – Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation de matériels des familles agricoles, espaces verts, sports et travaux publics du groupe JOHN DEERE et marques rattachées.

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 20 000 € TTC € H.T.

Faute de réponse satisfaisante, ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot n° 3 – Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation de matériels des familles agricoles, espaces verts, sports et travaux publics du groupe FIAT INDUSTRIAL et marques rattachées.

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 10 000 € TTC.

Faute de réponse, ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot n° 4 – Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation de matériels des familles agricoles, espaces verts, sports et travaux publics du groupe TORO et marques rattachées.

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 5 000 € TTC

Société DESTRIAN sur la base des prix unitaires proposés.

Lot n° 5 – Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation de matériels des familles agricoles, espaces verts, sports et travaux publics du groupe WIEDENMANN et marques rattachées.

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 5 000 € TTC

Faute de réponse satisfaisante, ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot n° 6 – Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation de matériels des familles agricoles, espaces verts, sports et travaux publics du groupe REFORMWERKE et marques rattachées.

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 30 000 € H.T.

Faute de réponse satisfaisante, ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot n° 7 – Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation de matériels des familles agricoles, espaces verts, sports et travaux publics du groupe AGCO et marques rattachées.

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 30 000 € H.T.

Faute de réponse satisfaisante, ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Ces marchés à bons de commande, sans montant minimum ni maximum, seront conclus pour une durée de un an à compter de leur notification, reconductibles expressément trois fois selon les dispositions de l'article 77.1 du Code des Marchés Publics. Ce type de marché permet à la Ville de Bordeaux de ne pas être engagée financièrement par un montant minimum. En effet, les services concernés ne sont pas en mesure de faire une prévision à long terme concernant principalement l'achat de pièces détachées et de réparations à effectuer sur les matériels.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, articles 60632 – 61551.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE